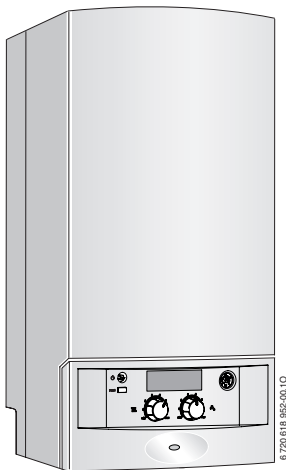


acléis

Notice d'emploi

NGVM24-5H - NGLM24-5H - NGLM24-5S - NGLM23-5H5 -
NGLM21-5HN5



© Modèles et brevets déposés • Réf 6 720 618 953-4 (2012/03) FR

Chaudières murales gaz

Tirage naturel, V.M.C. et étanche à ventouse



Table des matières

1	Explication des symboles et mesures de sécurité	3
1.1	Explication des symboles	3
1.2	Mesures de sécurité	5

2	Vue d'ensemble des éléments de commande	8
----------	--	----------

3	Mise en service	10
----------	------------------------	-----------

4	Utilisation	14
4.1	Allumer/éteindre l'appareil	14
4.2	Mise en marche du chauffage	15
4.3	Régulation du chauffage (en option)	16
4.4	Régler la température d'eau chaude sanitaire	17
4.5	Mode été (pas de chauffage, eau chaude sanitaire uniquement)	19
4.6	Protection contre le gel	20
4.7	Anomalies	21
4.7.1	Contrôles anti-débordement (appareils NGLM...)	22
4.7.2	Sécurité collective des appareils V.M.C.	23

5	Consignes pour économiser l'énergie	24
----------	--	-----------

6	Généralités	26
----------	--------------------	-----------

7	Résumé du mode d'emploi	27
----------	--------------------------------	-----------

1 Explication des symboles et mesures de sécurité

1.1 Explication des symboles

Avertissements



Dans le texte, les avertissements sont indiqués et encadrés par un triangle de signalisation sur fond grisé.



Pour les risques liés au courant électrique, le point d'exclamation dans le triangle de signalisation est remplacé par un symbole d'éclair.

Les mots de signalement au début d'un avertissement caractérisent le type et l'importance des conséquences éventuelles si les mesures nécessaires pour éviter le danger ne sont pas respectées.

- **AVIS** signale le risque de dégâts matériels.
- **AVERTISSEMENT** signale le risque d'accidents corporels graves.

Informations importantes



Les informations importantes ne concernant pas de situations à risques pour l'homme ou le matériel sont signalées par le symbole ci-contre. Elles sont limitées par des lignes dans la partie inférieure et supérieure du texte.

Autres symboles

Symbole	Signification
►	Etape à suivre
→	Renvoi à d'autres passages dans le document ou dans d'autres documents
•	Enumération/Enregistrement dans la liste
–	Enumération/Enregistrement dans la liste (2e niveau)

Tab. 1

1.2 Mesures de sécurité

Si l'on perçoit une odeur de gaz :

- ▶ Fermer le robinet de gaz (→ page 8).
- ▶ Ouvrir les fenêtres.
- ▶ Ne pas actionner les commutateurs électriques ou tout autre objet provoquant des étincelles.
- ▶ Eteindre toute flamme à proximité.
- ▶ Téléphoner immédiatement, **de l'extérieur** à la compagnie de gaz et à un installateur ou un service après-vente agréé e.l.m. leblanc.

Si l'on perçoit une odeur de gaz brûlés

- ▶ Mettre l'appareil hors service (→ page 14).
- ▶ Ouvrir les fenêtres et les portes.
- ▶ Informer immédiatement un installateur ou un service après-vente agréé e.l.m. leblanc.

Installation, modifications

- ▶ L'installation ainsi que les modifications éventuellement apportées à l'appareil doivent être exclusivement confiées à un installateur ou un service après-vente agréé e.l.m. leblanc.
- ▶ Toute intervention sur un organe scellé est interdite.
- ▶ Les gaines, conduits et dispositifs d'évacuation des fumées ne doivent pas être modifiés.
- ▶ En cas d'installation de type B (**air de combustion pris dans le local où se trouve l'appareil**) : Ne pas fermer ni réduire les orifices d'aération des portes, fenêtres ou murs. Si les fenêtres sont étanches à l'air, garantir d'une autre manière l'arrivée d'air de combustion.

Maintenance

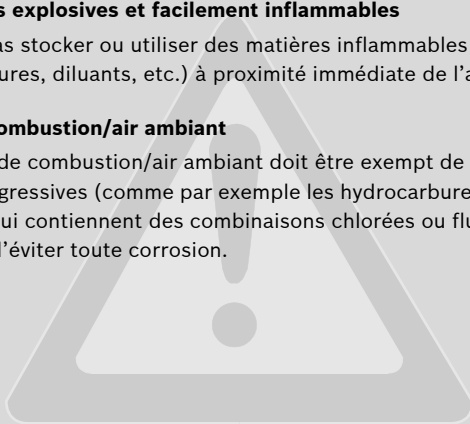
- ▶ **Recommandation pour nos clients** : Nous recommandons vivement de conclure un contrat d'entretien avec un installateur ou service après-vente agréé e.l.m. leblanc. Il est indispensable de soumettre l'appareil à un service annuel de maintenance.
- ▶ Conformément à la réglementation nationale en vigueur sur la protection contre les émissions polluantes, l'exploitant est responsable de la sécurité et de l'écompatibilité de l'installation.
- ▶ N'utiliser que des pièces de rechange d'origine !
- ▶ Appareils V.M.C. : L'entretien de la V.M.C. est obligatoire :
 - Entretien annuel des bouches d'extraction.
 - Entretien quinquennal (5 ans) de l'ensemble de l'installation.
 - Entretien du dispositif de sécurité.

Matières explosives et facilement inflammables

- Ne pas stocker ou utiliser des matières inflammables (papier, peintures, diluants, etc.) à proximité immédiate de l'appareil.

Air de combustion/air ambiant

- L'air de combustion/air ambiant doit être exempt de substances agressives (comme par exemple les hydrocarbures halogénés qui contiennent des combinaisons chlorées ou fluorées), afin d'éviter toute corrosion.



2 Vue d'ensemble des éléments de commande

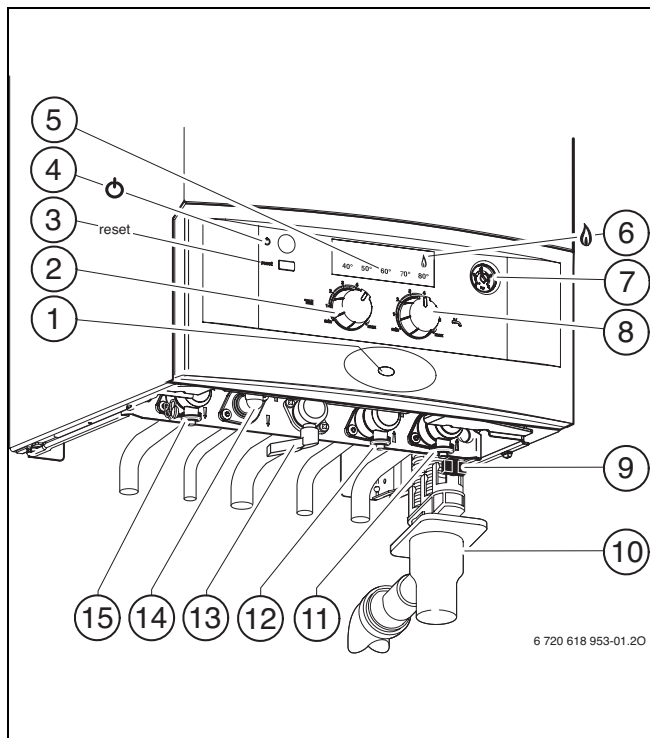


Fig. 1

- 1** Témoign de fonctionnement
- 2** Sélecteur de température de départ chauffage
- 3** Touche reset
- 4** Interrupteur principal
- 5** Afficheur de température de départ chauffage/
code d'erreur
- 6** Voyant de contrôle du fonctionnement du brûleur
- 7** Manomètre
- 8** Sélecteur de température eau chaude sanitaire
- 9** Robinet de remplissage
- 10** Siphon à entonnoir (accessoire)
- 11** Robinet de retour chauffage
- 12** Robinet entrée eau froide sanitaire
- 13** Robinet de gaz (fermé)
- 14** Raccord eau chaude sanitaire
- 15** Robinet de départ chauffage

3 Mise en service

Ouvrir le robinet de gaz

- Tourner la manette dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

Si la manette est dans le sens d'écoulement, le robinet est ouvert.

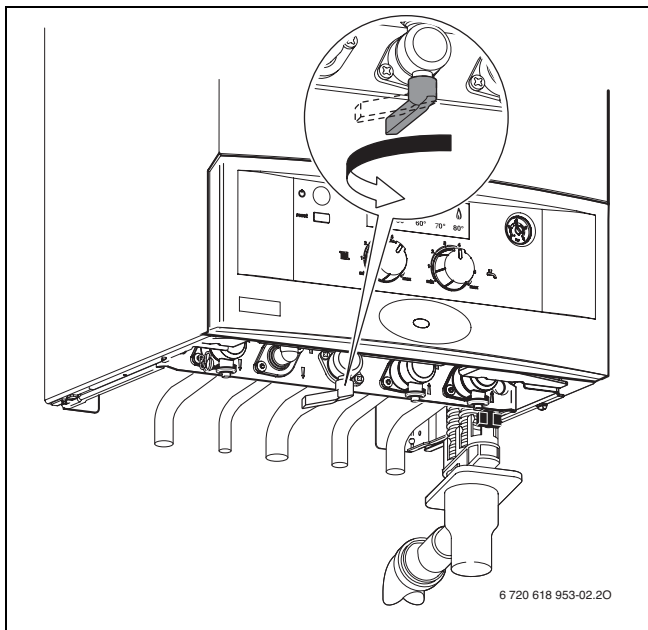


Fig. 2

Ouvrir les robinets

- Tourner la vis carrée avec une clé jusqu'à ce que l'encoche soit positionnée dans le sens de l'écoulement.
Si l'encoche est perpendiculaire au sens d'écoulement, le robinet est fermé.

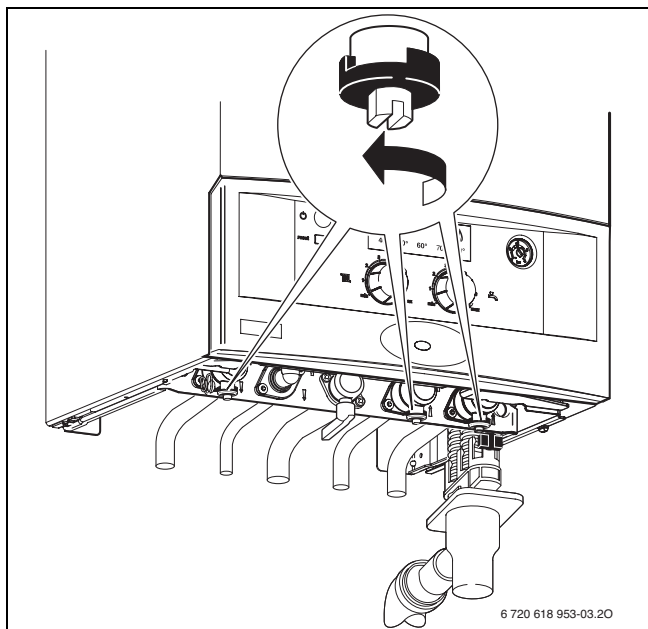


Fig. 3

Contrôler la pression de l'eau du circuit de chauffage

La pression de service en fonctionnement normal doit être comprise entre 1 et 2 bars.

Si une valeur de réglage plus élevée était requise, elle vous serait indiquée par votre installateur.

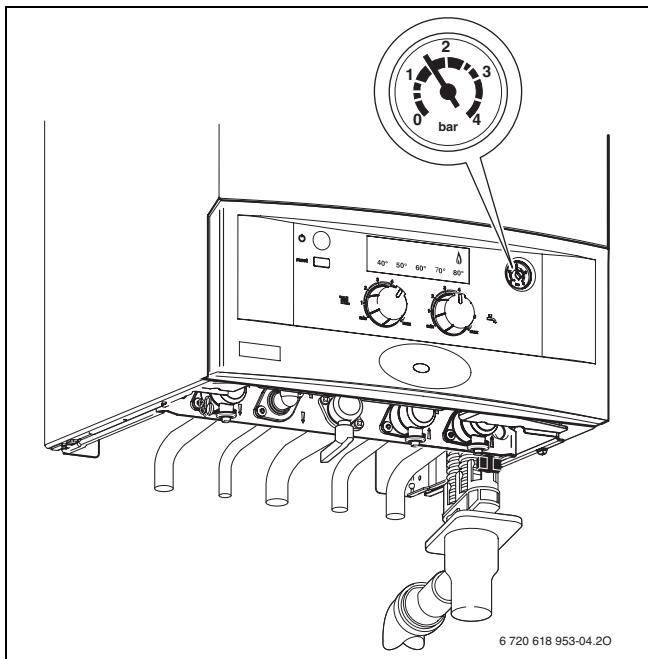


Fig. 4

Rajouter de l'eau de chauffage



AVIS : L'appareil peut être endommagé.

- Ne rajouter de l'eau de chauffage que lorsque l'appareil est froid.



Le dispositif de remplissage se trouve en dessous de l'appareil (→ fig. 5).

La pression maximale de 3 bars, pour la température la plus élevée de l'eau de chauffage, ne doit pas être dépassée (la soupape de sécurité s'ouvre).

- Ouvrir le robinet de remplissage et remplir l'installation de chauffage.

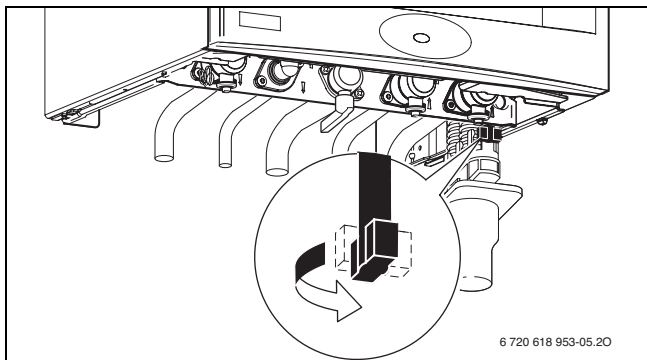


Fig. 5 Robinet de remplissage

- Refermer le robinet de remplissage.

4 Utilisation

4.1 Allumer/éteindre l'appareil

Allumer

- Appuyer sur l'interrupteur principal pour mettre l'appareil sous tension.

Le témoin de fonctionnement s'allume et l'afficheur indique la température de départ de l'eau de chauffage.

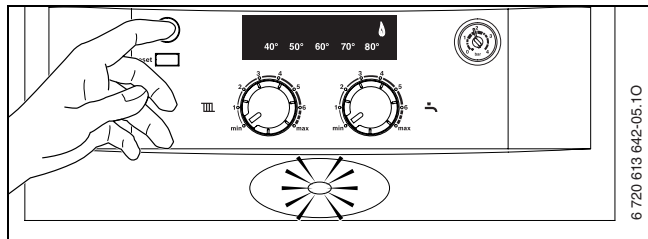


Fig. 6

Arrêt

- Appuyer sur l'interrupteur principal pour mettre l'appareil hors tension.
Le témoin de fonctionnement s'éteint.
- Si l'appareil doit être mis hors service pour une longue période : prévoir une protection antigel (→ chapitre 4.6).

4.2 Mise en marche du chauffage

La température de départ de l'eau de chauffage peut être réglée entre environ 45 °C et 90 °C.

- ▶ Tourner le sélecteur de température , afin d'adapter la température de l'eau de chauffage à l'installation :
 - Planchers chauffants (avec kit extérieur) :
par ex. position « **1** » (env. 45 °C)
 - Circuit de chauffage traditionnel : position « **5** » (env. 75 °C)
 - Chauffage par convecteurs : position « **max** » (env. 90 °C)

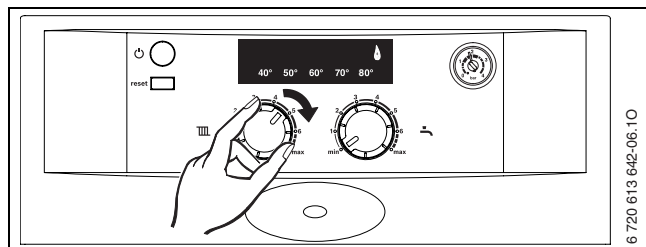


Fig. 7

L'afficheur indique la température du départ chauffage.

Lorsque le brûleur est en marche, le témoin est allumé.

Position du sélecteur 	Température de départ chauffage
1	env. 45 °C
2	env. 52 °C
3	env. 60 °C
4	env. 68 °C
5	env. 75 °C
6	env. 83 °C
max	env. 90 °C

Tab. 2

4.3 Régulation du chauffage (en option)



Veuillez tenir compte de la notice d'utilisation de la régulation de chauffage utilisée. Vous y trouverez :

- ▶ comment régler la température ambiante,
- ▶ comment chauffer de manière économique et réduire la consommation d'énergie.



Fig. 8

4.4 Régler la température d'eau chaude sanitaire

- ▶ Tourner le sélecteur , afin de régler la température de l'eau chaude sanitaire.

La température d'eau chaude sanitaire réglée n'est pas affichée.

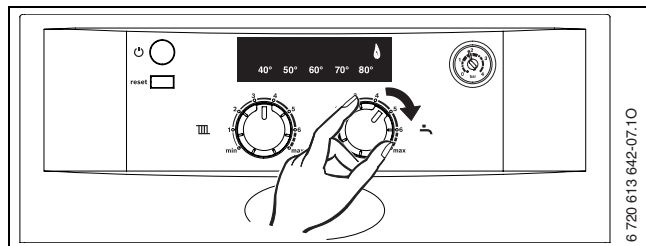


Fig. 9

Pendant la production d'eau chaude sanitaire, la température ne s'affiche pas.

Position du sélecteur 	Température d'eau chaude sanitaire
min	env. 40 °C
1	env. 43 °C
2	env. 46 °C
3	env. 49 °C
4	env. 52 °C
e	env. 55 °C
6	env. 58 °C
max	env. 60 °C

Tab. 3

Confort à la demande (Ecosmart)

- **Avec message de demande :**

en ouvrant le robinet d'eau chaude brièvement puis en le refermant (message de demande), l'eau sanitaire est réchauffée à la température programmée au sélecteur. Ainsi, lorsque l'on puise de l'eau quelques instants après, elle est disponible immédiatement. Ceci permet une économie optimale d'eau et de gaz.

- **Sans message de demande :**

le réchauffage de l'eau sanitaire n'est réalisé que lorsque l'eau est puisée ; le temps nécessaire pour obtenir l'eau chaude est plus long.

4.5 Mode été (pas de chauffage, eau chaude sanitaire uniquement)

- Noter la position du sélecteur de température de départ chauffage .
- Tourner le sélecteur de température de départ chauffage  entièrement vers la gauche.
Le chauffage est coupé, seule l'alimentation en eau chaude sanitaire est active.

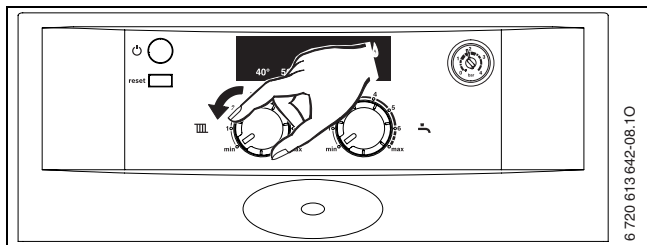


Fig. 10

En mode été, la température ne s'affiche pas.

Lorsque le brûleur est en marche, le témoin est allumé.



AVIS : Risque de gel de l'installation de chauffage.

Consulter aussi les instructions d'utilisation de la régulation ou du thermostat.

4.6 Protection contre le gel

- Noter la position du sélecteur de température de départ chauffage III.
- Laisser l'appareil sous tension, ne pas couper le gaz et mettre le sélecteur III au moins en position 1.

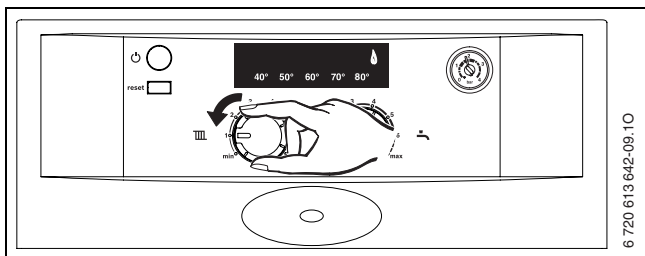


Fig. 11

- Mélanger du produit antigel à l'eau de chauffage lorsque l'appareil est hors service (voir notice d'installation) et vider le circuit d'eau chaude sanitaire.

Consulter aussi les instructions d'utilisation de la régulation ou du thermostat.

4.7 Anomalies

Le tableau Cotronic contrôle tous les composants de sécurité, de régulation et de commande.

Si un défaut survient pendant le fonctionnement de l'installation, le ou les témoins présents sur l'afficheur ainsi que le témoin de fonctionnement clignotent.

- Appuyer sur la touche **reset** et maintenir jusqu'à ce que l'afficheur indique la température de départ chauffage (ne clignote plus) et le témoin de fonctionnement s'allume en permanence. L'appareil se remet en service et l'afficheur indique à nouveau la température de départ chauffage.

S'il n'est pas possible de remédier à la perturbation :

- Contacter un installateur ou un service après-vente agréé e.l.m. leblanc et indiquer l'anomalie ainsi que les renseignements sur l'appareil (→ page 26).

4.7.1 Contrôles anti-débordement (appareils NGLM...)

Les appareils NGLM... sont dotés de contrôles anti-débordement :

- **Sonde de contrôle d'évacuation des fumées S.P.O.T.T. (appareils à tirage naturel)** Le système détecte le débordement des fumées par la sonde de contrôle S.P.O.T.T. connectée directement au tableau électrique.
- **Sonde de sécurité individuelle V.M.C. (appareils V.M.C.)** Le système détecte le débordement des fumées par la sonde de sécurité individuelle V.M.C. connectée directement au tableau électrique.

En cas de perturbation de l'évacuation des fumées, la sonde déclenche l'arrêt de la chaudière, le témoin **60°** de l'afficheur ainsi que le témoin de fonctionnement clignotent.

La chaudière est bloquée pendant environ 20 minutes ; elle se remettra en service normalement après ce délai.

Si ce type de perturbation est fréquent:

- Contacter un installateur ou un service après-vente agréé e.l.m. leblanc et indiquer l'anomalie ainsi que les renseignements sur l'appareil (→ page 26).

4.7.2 Sécurité collective des appareils V.M.C.

Le système de sécurité collective V.M.C. situé en dehors du logement fournit un courant basse tension 24 V à un relais disposé dans un boîtier électrique ; le relais commande l'alimentation de la chaudière (phase).

En cas de défaut d'extraction, l'alimentation 24 V est coupée, et par l'intermédiaire du relais, l'alimentation de la chaudière est interrompue (tous les voyants sont éteints).

Dès que l'extraction sera rétablie, la chaudière se remettra en service normalement.

Si ce type de perturbation est fréquent:

- Contacter un installateur ou un service après-vente agréé e.i.m. leblanc et indiquer l'anomalie ainsi que les renseignements sur l'appareil (→ page 26).

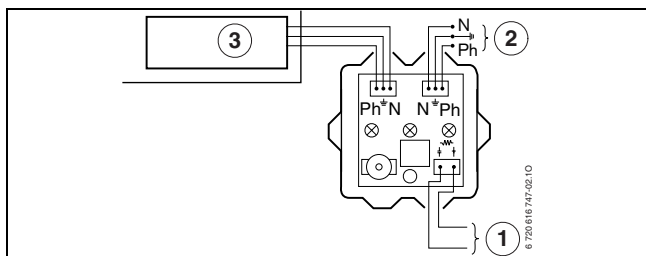


Fig. 12

- 1** Alimentation 24 V ~ 0,5 VA (intensité maximale d'appel 250 mA) V.M.C. collective
- 2** Secteur, 230 V ~ 50 Hz
- 3** Chaudière

5 Consignes pour économiser l'énergie

Economiser le gaz

La chaudière a été construite de façon à assurer une consommation de gaz réduite, des émissions polluantes faibles et un confort optimal. L'alimentation du brûleur en gaz est réglée suivant la température ambiante désirée de l'appartement. La chaudière règle automatiquement la flamme du brûleur lorsque l'on varie la demande de température ambiante. Cette modulation de puissance assure un lissage des variations de température et permet une répartition homogène de la température dans les pièces de l'appartement. L'appareil peut fonctionner pendant un temps prolongé sans consommer plus de gaz qu'un appareil qui est soumis à des cycles marche-arrêt en permanence.

Entretien

Pour que la consommation de gaz et les émissions polluantes restent pendant longtemps les plus faibles possibles, nous recommandons vivement de conclure un contrat d'entretien avec un installateur ou un service après-vente agréé e.l.m. leblanc et de faire effectuer un entretien de la chaudière tous les ans.

Régulation du chauffage

Le fonctionnement de la chaudière exige un thermostat d'ambiance.

Robinets thermostatiques

Ouvrir complètement les robinets thermostatiques de sorte que la température ambiante souhaitée puisse effectivement être atteinte. Ne modifier la consigne de la température ambiante (sur le thermostat), que si la température souhaitée n'est pas atteinte au bout d'un certain temps.

Chauffage par le sol

Ne pas dépasser la valeur de la température de départ recommandée par le fabricant.

Aérer les pièces

Pour aérer les pièces, ne pas laisser les fenêtres entrouvertes. La pièce perd de manière permanente de la chaleur sans que l'air s'en trouve amélioré pour autant. Mieux vaut aérer brièvement mais intensément (fenêtres grandes ouvertes).

Fermer les robinets thermostatiques durant l'aération.

Eau chaude sanitaire

Choisir la température de l'eau chaude sanitaire aussi basse que possible. Un réglage sur une température basse permet une économie d'énergie importante. En plus, les températures élevées de l'eau chaude entraînent un plus fort entartrage et entravent le bon fonctionnement de l'appareil (par ex. des temps de chauffe prolongés ou un débit d'eau réduit).

6 Généralités

Nettoyage de l'habillage

Nettoyer l'habillage avec un chiffon humide. Ne jamais utiliser de produits de nettoyage agressifs ou caustiques.

Caractéristiques techniques de l'appareil

Si vous avez besoin du service après-vente, il est préférable de donner des renseignements précis sur votre appareil. Vous les trouverez sur la plaque signalétique ou sur l'autocollant indiquant le type de l'appareil sur le tableau Cotronic.

acléis (par ex. NGVM24-5HN)

.....

Date de fabrication (FD...) :

.....

Date de mise en service :

.....

Nom de l'installateur :

.....

7 Résumé du mode d'emploi

Allumer

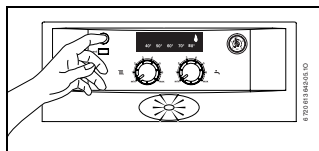


Fig. 13

Température d'eau chaude sanitaire

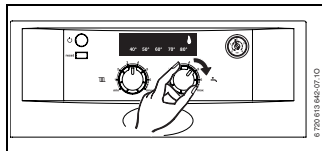


Fig. 15

Mise en marche du chauffage

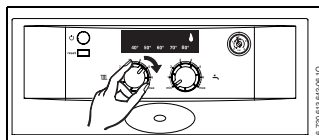


Fig. 14

Protection contre le gel

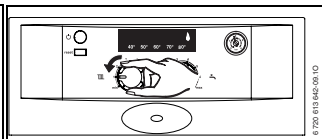


Fig. 16

Régulation du chauffage

Régler le thermostat à la température ambiante désirée.

e.l.m. leblanc - siège social et usine :
124, 126 rue de Stalingrad - F-93711 Drancy Cedex

 **0 820 00 6000**

0,118 € TTC / MN

 **Fax 01 43 11 73 50**

Une équipe de spécialistes à votre service :
du lundi au vendredi de 7 h à 21 h, le
samedi de 8 h à 18 h.

www.elmleblanc.fr

Informations Consommateurs

- ❶ Votre nouvelle chaudière est accompagnée des documents suivants :
 - la notice d'emploi,
 - les conditions de garantie et la carte de validation de la garantie à retourner, dûment remplie par vos soins, à e.l.m. leblanc.
- ❷ Votre appareil vous donnera encore plus de satisfaction et conservera son meilleur rendement si vous le faites entretenir régulièrement. Aussi, nous vous recommandons vivement de souscrire un **abonnement d'entretien**.
- ❸ Pour connaître les adresses de notre réseau après-vente, contactez-nous au numéro ci-dessus.
Nous vous indiquerons les coordonnées des services après-vente agréés les plus proches de votre domicile.



e.l.m. leblanc

La passion du service et du confort

e.l.m. leblanc et son logo sont des marques déposées de Robert Bosch GmbH Stuttgart, Allemagne.